



**Norme
internationale**

ISO 12052

**Informatique de santé — Imagerie
numérique et communication en
médecine (DICOM) incluant le
déroulement des opérations et la
gestion des données**

*Health informatics — Digital imaging and communication in
medicine (DICOM) including workflow and data management*

**Troisième édition
2026-02**

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2026

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Abréviations	3
5 Exigences: Conformité	4
6 Vue d'ensemble du contenu de la norme DICOM	4
6.1 Structure documentaire de la norme DICOM	4
6.2 PS 3.2: Conformité	5
6.3 PS 3.3: Définitions des objets d'information	6
6.4 PS 3.4: Spécifications des classes de service	7
6.5 PS 3.5: Structures de données et codage	7
6.6 PS 3.6: Dictionnaire de données	7
6.7 PS 3.7: Échange de messages	8
6.8 PS 3.8: Prise en charge de la communication réseau pour l'échange de messages	8
6.9 PS 3.9: Retirée (anciennement prise en charge de la communication point à point pour l'échange de messages)	9
6.10 PS 3.10: Supports de stockage et format de fichier pour échange de supports	9
6.11 PS 3.11: Profils d'application de supports de stockage	10
6.12 PS 3.12: Formats de support et supports physiques pour l'échange de données	11
6.13 PS 3.13: Retirée (anciennement Gestion de l'impression par la prise en charge de la communication point à point)	12
6.14 PS 3.14: Fonction d'affichage standard en échelle de gris	12
6.15 PS 3.15: Profils de gestion des systèmes et de la sécurité	12
6.16 PS 3.16: Ressources de mappage de contenu	12
6.17 PS 3.17: Informations explicatives	12
6.18 PS 3.18: Services Web	12
6.19 PS 3.19: Hébergement d'applications	13
6.20 PS 3.20: Rapports d'imagerie utilisant l'architecture de document clinique HL7	14
6.21 PS 3.21: Transformations entre DICOM et les autres représentations	14
6.22 PS 3.22: Communication en temps réel	14
7 Référencement de la norme DICOM	14
Bibliographie	17

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'ISO attire l'attention sur le fait que la mise en application du présent document peut entraîner l'utilisation d'un ou de plusieurs brevets. L'ISO ne prend pas position quant à la preuve, à la validité et à l'applicabilité de tout droit de brevet revendiqué à cet égard. À la date de publication du présent document, l'ISO n'avait pas reçu notification qu'un ou plusieurs brevets pouvaient être nécessaires à sa mise en application. Toutefois, il y a lieu d'avertir les responsables de la mise en application du présent document que des informations plus récentes sont susceptibles de figurer dans la base de données de brevets, disponible à l'adresse www.iso.org/brevets. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir www.iso.org/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le comité ISO/TC 215, *Informatique de santé*, en collaboration avec le comité technique CEN/TC 251, *Informatique de santé*, du Comité européen de normalisation (CEN), conformément à l'Accord de coopération technique entre l'ISO et le CEN (Accord de Vienne).

Cette troisième édition annule et remplace la deuxième édition (ISO 12052:2017), qui a fait l'objet d'une révision technique.

Les principales modifications sont les suivantes:

- mises à jour de [l'Article 3](#) pour ajouter plusieurs termes;
- mises à jour de [6.10](#) pour clarifier la relation entre l'échange de supports DICOM et les spécifications de l'ensemble de données de la [Figure 3](#);
- mises à jour de [6.21](#) pour décrire et référencer PS 3.21 pour la transformation entre DICOM et NCI AIM;
- mises à jour de [6.22](#) pour décrire et référencer PS 3.22 pour la communication en temps réel du contenu DICOM;
- les mises à jour de [l'Article 7](#) visant à clarifier les références aux unités de conformité ne sont pas acceptables à la place d'un document de déclaration de conformité pour un produit.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

Introduction

0.1 Généralités

L'imagerie numérique et la communication en médecine (DICOM) constitue la norme de communication et de gestion des informations d'imagerie médicale et des données associées.

La norme DICOM facilite l'interopérabilité de l'équipement d'imagerie médicale en spécifiant:

- pour les communications réseau, un ensemble de protocoles devant être suivis par les dispositifs revendiquant la conformité à la norme DICOM;
- la syntaxe et la sémantique des commandes et les informations associées pouvant être échangées à l'aide de ces protocoles;
- pour la communication par support, un ensemble de services de stockage sur support devant être suivi par des dispositifs revendiquant la conformité à la norme DICOM, ainsi qu'un format de fichier et une structure de répertoires médicaux facilitant l'accès aux images et aux informations associées stockées sur un support d'échange;
- les informations qui doivent être fournies avec une implémentation pour laquelle la conformité à la norme DICOM est revendiquée.

La norme DICOM ne précise pas:

- les détails d'implémentation de toutes les caractéristiques de la norme DICOM sur un dispositif revendiquant la conformité;
- l'ensemble des caractéristiques et fonctions attendues d'un système plus vaste mis en œuvre en intégrant un groupe de dispositifs revendiquant chacun la conformité à la norme DICOM;
- un mode opératoire d'essai/de validation visant à évaluer la conformité d'une implémentation à la norme DICOM.

La norme DICOM facilite l'interopérabilité des systèmes revendiquant la conformité dans un environnement multifournisseur, mais ne garantit pas, par elle-même, l'interopérabilité.

0.2 Historique

Avec l'introduction, dans les années 70, de la tomographie assistée par ordinateur et d'autres modalités d'imagerie numérique de diagnostic associée à l'utilisation croissante des ordinateurs dans les applications cliniques, l'ACR (American College of Radiology) et la NEMA (National Electrical Manufacturers Association) ont reconnu qu'il devenait nécessaire de mettre au point une méthode normalisée pour transférer les images et les informations associées entre des dispositifs fabriqués par différents fournisseurs. Ces dispositifs produisent une variété de formats d'image numérique.

L'ACR et la NEMA ont constitué un comité mixte en 1983 en vue d'élaborer une norme pour:

- promouvoir la communication d'informations d'image numérique, tous fabricants de dispositifs confondus;
- faciliter le développement et l'expansion des systèmes de communication et d'archivage d'images (PACS) qui peuvent également jouer le rôle d'interface avec d'autres systèmes d'informations hospitaliers;
- permettre la création de bases de données d'informations de diagnostic pouvant être interrogées par une grande variété de dispositifs répartis géographiquement.

L'ACR-NEMA Standards Publication No. 300-1985,^[4] publiée en 1985, a été appelée version 1.0. Deux révisions de la norme ont suivi: No. 1, datée d'octobre 1986 et No. 2, datée de janvier 1988. Ces publications de norme spécifiaient une interface matérielle, un ensemble minimal de commandes logicielles et un jeu cohérent de formats de données.

L'ACR-NEMA Standards Publication No. 300-1988, publiée en 1988, a été appelée version 2.0. Elle comprenait la version 1.0, les révisions publiées ainsi que d'autres révisions. Elle incluait également de nouveaux documents permettant la prise en charge de commandes pour les dispositifs d'affichage, l'introduction d'un nouveau schéma hiérarchique pour identifier une image et l'ajout d'éléments de données pour une description plus spécifique de l'image.

En 1993, l'ACR-NEMA/Standard 300 a été révisée en profondeur et remplacée par la présente norme appelée Imagerie numérique et communication en médecine (DICOM). Elle contient un certain nombre d'améliorations majeures par rapport aux versions précédentes de la norme ACR-NEMA:

- Il s'applique à un environnement en réseau. La norme ACR-NEMA n'était auparavant applicable que dans un environnement point à point. Pour un environnement en réseau, une unité d'interface réseau était exigée. La norme DICOM est compatible avec un fonctionnement dans un environnement en réseau avec le protocole réseau TCP/IP, conforme aux normes du secteur.
- Il s'applique à l'échange de supports hors ligne. La norme ACR-NEMA ne spécifiait pas de format de fichier ni ne proposait de choix de supports physiques ou un système de fichiers logique. La norme DICOM prend en charge le fonctionnement dans un environnement de supports hors ligne à l'aide de supports tels que CD-R, DVD-R et USB et de systèmes de fichiers courants conformes aux normes du secteur.
- Il s'agit d'un protocole orienté service, qui spécifie la sémantique des commandes et des données associées et qui indique comment les dispositifs censés être conformes à la norme DICOM réagissent aux commandes et aux données échangées. Les services spécifiés comprennent la gestion du déroulement des opérations d'un service d'imagerie. La norme ACR-NEMA se limitait au transfert des données avec des exigences de service implicites uniquement.
- Elle précise des niveaux de conformité. La norme ACR-NEMA spécifiait un niveau de conformité minimal. DICOM décrit explicitement comment un exécuteur structure une déclaration de conformité pour sélectionner des options spécifiques.

En 1995, avec l'ajout des fonctionnalités DICOM pour l'imagerie en cardiologie prises en charge par l'ACR, le comité mixte ACR-NEMA a été réorganisé en tant que comité des normes DICOM, qui représente une large collaboration de parties prenantes intervenant dans toutes les spécialités de l'imagerie médicale.

0.3 Principes

0.3.1 Applicabilité globale et localisation

DICOM est une norme de portée mondiale pouvant être utilisée dans toutes les régions. Elle propose des mécanismes de traitement des données compatibles avec les exigences culturelles: différents systèmes d'écriture, jeux de caractères, langues et structures pour les adresses et noms de personne. Elle prend en charge la diversité des flux de travail, processus et politiques utilisés en imagerie médicale dans différentes régions du monde, spécialités médicales et pratiques locales.

La localisation permettant de respecter les exigences des politiques nationales ou locales en matière de santé et de flux de travail est possible sans écart par rapport à la norme DICOM. Elle peut inclure la spécification de jeux de code (par ex., codes de procédure) ou le profilage d'utilisation des éléments de données (les deux s'attachant à préciser les valeurs autorisées localement et à rendre obligatoires des éléments facultatifs de la norme DICOM pour un usage local).

La localisation et le profilage peuvent être spécifiés dans un certain nombre de mécanismes en dehors du domaine d'application de la norme DICOM. Parmi eux figurent les profils d'intégration de l'organisation IHE (Integrating the Healthcare Enterprise). Il est important que le profilage suive le concept de non-contradiction. Un profil peut ajouter des exigences, mais ne doit pas contredire celles de la norme DICOM, car cela risquerait de rendre impossible la conformité à la norme DICOM et au profil.

0.3.2 Mise à jour continue

La norme DICOM est une norme qui évolue et qui est mise à jour conformément aux modes opératoires du comité des normes DICOM. Les propositions d'amélioration de la part de tous les utilisateurs de la norme DICOM sont les bienvenues et peuvent être soumises au Secrétariat. Les ajouts et corrections de la norme DICOM sont soumis à un vote et à approbation plusieurs fois par an. Une fois le texte final approuvé, chaque

modification devient officielle, fait l'objet d'une publication séparée et entre en vigueur sur-le-champ. Périodiquement, toutes les modifications approuvées du texte final sont consolidées et publiées dans une édition mise à jour de la norme DICOM. Une fois les modifications consolidées dans une édition mise à jour de la norme DICOM, les documents relatifs à chaque modification ne sont pas actualisés. Les lecteurs sont invités à utiliser l'édition consolidée de la norme DICOM.

La mise à jour de la norme DICOM exige de préserver la compatibilité avec les éditions précédentes.

Le processus de mise à jour peut impliquer le retrait de certaines sections de la norme DICOM.

Le retrait ne signifie pas que ces caractéristiques ne peuvent pas être utilisées. Cependant, le comité des normes DICOM ne tiendra pas à jour la documentation relative aux fonctions retirées. Le lecteur est renvoyé aux précédentes éditions de la norme DICOM.

L'utilisation de fonctions retirées du service n'est pas recommandée pour les nouvelles implémentations. Il convient de privilégier les alternatives que propose la norme DICOM.

0.3.3 Objets d'information et identification d'objet unique

De nombreux services DICOM impliquent l'échange d'objets d'information persistants, tels que les images. Toute instance d'un tel objet d'information peut être échangée entre de nombreux systèmes et dans de nombreux contextes organisationnels au fil du temps. Tandis que des modifications mineures peuvent être apportées aux attributs d'une instance afin de faciliter son traitement au sein d'une organisation particulière (par exemple, en forçant un ID patient sur la valeur utilisée dans un contexte local), le contenu sémantique d'une instance ne change pas.

Chaque instance est identifiée par un identifiant d'objet unique à l'échelle mondiale que l'instance conserve dans tous les échanges. Les modifications apportées au contenu sémantique d'une instance sont définies pour créer une nouvelle instance, qui se voit attribuer un nouvel identifiant d'objet unique à l'échelle globale.

0.3.4 Conformité

La conformité à la norme DICOM s'énonce en termes de classes de parité service/objet (SOP), qui représentent les services (tels que le stockage en réseau, sur support ou Web) opérant sur les types d'objets d'information (tels que la tomographie assistée par ordinateur ou les IRM).

Les spécifications des classes SOP de la norme DICOM ne sont modifiées que dans le but d'être compatibles avec toutes les éditions existantes et à venir de la norme DICOM. Les systèmes qui revendiquent la conformité à la même classe SOP sont donc compatibles dans toutes les éditions de la norme DICOM. Les exigences de conformité et les déclarations de conformité font par conséquent référence à l'identifiant de la classe SOP et jamais à une édition de la norme DICOM.

Il est exigé que chaque implémentation fournisse une déclaration de conformité DICOM, respectant une structure pro forma cohérente, facilitant la comparaison de produits à des fins d'interopérabilité.

0.3.5 Cohérence du modèle d'information

Un grand nombre d'objets d'information définis dans la norme DICOM suivent un modèle commun d'informations composites avec des entités d'information représentant le patient, l'étude, la série, l'équipement, le cadre de référence et le type de données d'instance spécifique. Ce modèle d'information schématise les concepts et activités de l'imagerie médicale du monde réel; pour les modalités d'acquisition, une étude est quasiment équivalente à une procédure ordonnée, et une série est quasiment équivalente à un élément de protocole d'acquisition de données effectué. Dans d'autres domaines, tels que la radiothérapie, l'étude et la série sont moins clairement liées aux entités ou aux activités du monde réel, mais elles sont exigées à des fins de cohérence. Ce modèle simplifié suffit pour les besoins pragmatiques de la gestion des données des images et des données associées collectées dans le cadre de la pratique courante.

Les nouveaux objets d'information définis dans la norme DICOM seront généralement conformes à ce modèle d'information courant existant. Ils permettront la réutilisation d'implémentations avec un minimum de changement pour la prise en charge de nouveaux objets.